

VIDEASTE SUBAQUATIQUE Niveau I

*« Je n'ai jamais fait de vidéo sous-marine »
« Je fais de la vidéo de temps en temps »
« J'ai déjà fait un stage d'initiation »*

OBJECTIFS

Le Vidéaste subaquatique niveau I, doit posséder les connaissances lui permettant de réaliser des prises de vues correctement cadrées et éclairées.

Il doit prouver sa bonne connaissance théorique et pratique de l'utilisation de **son** caméscope et des accessoires optiques ainsi que de **son** caisson sous-marin.

CONDITIONS de CANDIDATURE

- ° Etre licencié à la F.F.E.S.S.M
- ° Etre titulaire, au minimum, du brevet de plongeur autonome niveau II
- ° Présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique de la Plongée sous-marine conformément à la législation fédérale.

ORGANISATION de la FORMATION

La formation s'effectue soit :

- ° En stage bloqué National, Régional ou Départemental.
- ° En stage fractionné Régional ou Départemental, sous forme d'unités

de valeur.

STAGE BLOQUE :

La durée du stage est de 3 jours pleins consécutifs et doit comporter au moins 3 plongées de prise de vues en milieu naturel.

STAGE FRACTIONNE :

- . Un stage fractionné se déroule sur des mini stages
- . Il doit être réalisé dans un délai maximum de 12 mois.
- . Dans son ensemble, il comporte au moins 6 plongées de prise de vues dont 3 au moins en milieu naturel

ENCADREMENT

Pour réaliser le cursus de vidéaste subaquatique niveau I, l'encadrement sera composé **d'un Formateur vidéo niveau I.**

DELIVRANCE du NIVEAU

Le vidéaste est jugé sur :

- ° La sécurité en plongée vidéo, le respect de l'environnement sous-marin.
- ° Son matériel de prise de vues (préparation, utilisation, entretien).
- ° La qualité de ses prises de vues .

CONTENU de la FORMATION

COURS THEORIQUES et PRATIQUES :

La sécurité en plongée vidéo :

Les règles de sécurité et les particularités liées à la prise de vue sous-marine. Connaissance des problèmes des plongées liés aux temps et à la profondeur.

L'environnement subaquatique :

Connaissance de l'environnement subaquatique , de ses risques et respect du milieu .

Le matériel vidéo de base :

Transport, préparation, utilisation et entretien du matériel.
Mise à l'eau et contrôle de l'étanchéité.

La prise de vues :

Travail de stabilité, de cadrage.
L'échelle des plans, les angles de prises de vues, plans fixes sur plongeurs, faune et flore, plongée et contre-plongée.
Travellings, zooms et panoramiques.

L'éclairage de base :

Savoir adapter son éclairage en fonction des prises de vue.

Initiation au montage :

Démonstration et exemples à partir des plans des stagiaires.